

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 263-2019

Type d'intervention: Interpellation

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.330

Déposée le: 06.11.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non

Urgence accordée:

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –



Liaison ferroviaire entre Berne et Paris

Les liaisons ferroviaires entre les grandes villes de notre pays et les grandes villes européennes sont souvent de qualité. Nombreuses, elles permettent des déplacements relativement rapides.

Les grandes agglomérations de la Suisse sont notamment bien reliées à Paris par des liaisons TGV.

A partir du 15 décembre 2019, l'offre « Lyria 2020 » – du nom de l'entreprise qui gère les liaisons ferroviaires à grande vitesse entre la France et la Suisse – sera étendue. Huit TGV relieront désormais directement Genève et Paris. Inversement, huit autres TGV permettront de quitter la « Ville Lumière » pour rejoindre le siège principal de l'ONU en Europe. Six liaisons TGV quotidiennes directes « aller et retour » relieront Lausanne à Paris, trois par Genève en 3 h 57 et trois par Vallorbe en 3 h 41. Aujourd'hui déjà, six liaisons ferroviaires « aller et retour » directes permettent de relier Bâle à Paris en 3 h 03. Un temps de parcours d'un peu plus de quatre heures est nécessaire pour voyager en TGV entre Zurich et Paris sans changement.

Parmi les cinq grandes agglomérations de notre pays, Berne, la capitale, est la seule qui, à partir du 15 décembre 2019, n'offrira pas la possibilité de se rendre à Paris en TGV sans changement. Il est vrai que le temps de parcours entre les deux capitales en passant par Bâle est attractif. Il

suffit de 4 h 01 pour passer de l'une à l'autre. Il y a quelques années, trois liaisons TGV directes entre Berne et Paris en passant par Neuchâtel rendaient de précieux services aux voyageurs de l'Espace Mittelland tout en contribuant au développement touristique de notre canton. Tout cela appartient malheureusement au passé.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pour quelles raisons financières, techniques ou autres les liaisons ferroviaires TGV directes entre Berne et Paris seront-elles abandonnées dès le 15 décembre 2019 ?
2. Quelles démarches le Conseil-exécutif entend-il entreprendre auprès des CFF et de la société Lyria pour réintroduire, dès que possible, des liaisons ferroviaires TGV directes entre la capitale de la Suisse et celle de la France ?

Destinataire

- Grand Conseil